

Assemblées
communales

Vallon

Comptes approuvés, piste cyclable en projet

Les 16 citoyens présents à l'assemblée communale de Vallon, le 28 mai ont approuvé à l'unanimité les comptes 2018. Ils bouclent sur un bénéfice de 2790 francs pour un total de charges de 1,685 millions, indique la boursière communale Marie Zbinden. Les citoyens ont aussi été informés de la création cet été d'une piste cyclable pour relier les Musées romains d'Avenches et de Vallon.

IK

Fabriquer
son beurre

ESTAVAYER-LE-LAC

En parallèle de son exposition sur le beurre dans le cadre de la série Lait 2019, le Musée d'Estavayer-le-Lac propose deux ateliers le mercredi 12 juin de 14h à 15h30 et le vendredi 14 juin de 16h30 à 17h30, le premier pour les enfants dès 6 ans et le second pour les adultes. Anne Frauenknecht, responsable de la Laiterie du Camus, enseignera aux plus jeunes la fabrication du beurre avec un goûter pour déguster leurs créations. Jean-François Reinhard, cuisinier et enseignant à l'École hôtelière de Lausanne, offrira des conseils pour des recettes de beurre épîcé le 14 juin. Inscriptions au 026 664 80 65 (heures d'ouverture) et à musee@estavayer.ch

IK

Les propriétaires de l'Hôtel du Lac contre-attaquent avec un projet

BRAS DE FER Les détenteurs de l'actuel établissement répliquent à la résiliation du droit distinct et permanent (DDP) par la commune, en déposant à l'enquête un projet de rénovation complète du bâtiment.

ESTAVAYER-LE-LAC

Les propriétaires de l'actuel Hôtel du Lac n'ont pas dit leur dernier mot. La société anonyme Hôtel du Lac, Restaurant Le Débarcadère (HLRD) vient de mettre à l'enquête un projet de rénovation profonde de l'établissement existant: il comprend la création d'une terrasse sur le toit, la rénovation de 36 chambres et du restaurant. «Un projet réaliste, sans Plan d'aménagement de détail (PAD), chiffré à environ 6 millions de francs», annonce-t-elle dans un communiqué.

La société réplique ainsi à la résiliation du droit distinct et permanent (DDP) que lui a signifié «sans crier gare» la commune durant l'été 2017, car l'hôtel n'était plus exploité depuis plusieurs années et était laissé à l'abandon. Une action judiciaire avait été déposée pour demander la radiation de ce droit de superficie qui court jusqu'en 2058. La SA HLRD, elle, conteste en justice les faits qui lui sont reprochés.

«Elle a successivement confié à divers professionnels la gestion et l'exploitation de l'hôtel. En 2016, elle a cherché un nouveau tenancier, objectif rendu difficile



Et pendant ce temps, au seuil de la saison touristique, le bâtiment est toujours planté comme une verrue au bord du lac.

PHOTO RÉMY GILLIAND

par la durée nécessairement limitée du bail en raison de la proche démolition du bâtiment. L'idée était toujours, à cette époque, de réaliser le projet lauréat (*lire l'encadré*) et donc de démolir le bâtiment», explique la SA HLRD.

Elle ajoute qu'elle a en outre essayé de revendre l'immeuble

entre 2014 et 2017 sans y parvenir.

A leurs risques et périls

La société a transmis son projet de rénovation aux autorités, qui ont refusé d'entrer en matière. Pour le syndic d'Estavayer, André Losey, cette mise à l'enquête est une tactique. «Nous avons résilié

le DDP, la procédure n'est pas aboutie. Nous leur avons signifié que c'était à leurs risques et périls et que cela ne servait à rien de faire de nouvelles études et projets. Ils estiment qu'ils sont chez eux; nous non.» Le Conseil communal décidera ce jeudi du sort de cette mise à l'enquête.

■ ISABELLE KOTTELAT

Historique des faits

Construit dans les années 1960, l'établissement est fermé depuis 2016.

■ **2013:** La commune et la société HLRD – rachetée par un groupe d'investisseurs et promoteurs vaudois – lance un concours d'architecture. On se souviendra du projet lauréat. Intitulé Othello, il prévoyait 4 tours cylindriques décriées, 100 chambres, 50 appart-hôtels, wellness et piscine. Devisé à 40 millions de francs, il est contesté par la population en raison de son envergure.

■ **Juillet 2017:** La commune résilie le DDP et lance une procédure judiciaire contre la SA HLRD.

■ **Novembre 2018:** Le Conseil communal dévoile un nouveau projet pour l'Hôtel du Lac porté par deux Staviacois, Daniel Grosso et Franco Rubin, et financé par l'avocat et promoteur Damien Piller via sa société Anura. D'un coût de 15 millions, il prévoit une cinquantaine de chambres, des appart-hôtels, un restaurant, terrasse, piscine et bar en toiture.

IK